Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260223-2026001B-DE

Cléguer
Kleger

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance du 23 février 2026

Département du Morbihan

Arrondissement de Lorient

Commune de CLEGUER

NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 21
Procuration : 2
Votants : 23

Réf. : CM 2026.001

L'an deux mille vingt-six, le 23 février, le Conseil municipal de la Commune de Cleguer, dûment convoqué le 19 février 2026, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil municipal, à vingt heures, sous la présidence de Monsieur Alain NICOLAZO.

Etaient présents : Michel BARDOUIL, Prisca BARDOUIL, Carole BOUDIC, Isabelle CAIROU, Jean-Yves COCHE, Stéphane CORLAY, Patrick EVANO, Gilbert FLÉGO, Christiane FRANÇOIS, Anne GUILLEMOT, David LAJARTHE, Bernard LE DIAGON, Sandrine LE GOUIC, Jean-Yves LE ROUX, Nathalie LE TREHOUR, Corinne LEFEVRE, Alain NICOLAZO, Anthony QUERO, Alexandra QUILLIO, Guenaël ROBIC et Marjolaine SIMON.

Absents : Audrey GAUDART (procuration à Monsieur LE DIAGON) et Hervé ROULLAY (procuration à Monsieur EVANO)

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Marjolaine SIMON est désignée secrétaire de séance.

2026.001 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Vu la réunion des membres du Conseil municipal du 9 février 2026.

Les résultats du compte financier unique 2025, provisoire, font apparaitre un excédent en section de fonctionnement et un déficit en section d'investissement. Il est nécessaire de définir l'affectation des résultats constatés.

Réalisé 2025	Fonctionnement	Investissement	TOTAL
Dépenses	2 233 629,16 €	4 272 676,77 €	6 506 305,93 €
Recettes	2 739 927,32 €	4 426 256,52 €	7 166 183,84 €
Résultat de l'exercice	**506 298,16 €**	**153 579,75 €**	659 877,91 €
Report 2024	55 000,00 €	- 664 671,48 €	- 609 671,48 €
Résultat de clôture	**561 298,16 €**	**- 511 091,73 €**	**50 206,43 €**
RAR - Dépenses		43 480,11 €	43 480,11 €
RAR – Recettes		621 551,97 €	621 551,97 €
RAR - Solde		578 071,86 €	578 071,86 €
Résultat cumulé	**561 298,16 €**	**66 980,13 €**	**628 278,29 €**

Envoyé en préfecture le 03/03/2026
Reçu en préfecture le 03/03/2026
Publié le
ID : 056-215600404-20260223-2026001B-DE
ID : 056-215600404-20260223-2026001-DE

Résultat de clôture de la section de fonctionnement :	561 298,16 €
Proposition d'affectation :	
Fonctionnement (art. 002)	50 206,43 €
Investissement (art. 1068)	511 091,73 €
Résultat de clôture d'investissement :	- 511 091,73 €

Etant précisé que ces montants ne pourront être considérés comme définitifs qu'après la transmission du CFU 2025, lui-même définitif, après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité décide l'affectation suivante pour l'excédent de fonctionnement de 561 298,16 € constaté à titre provisoire au 31 décembre 2025 :

- **511 091,73 €, pour couvrir le résultat de clôture de la section d'investissement (article 1068) ;**
- **le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 50 206,43 €, est reporté en recette de la section de fonctionnement (compte 002 – Résultat de fonctionnement reporté).**

Le déficit de la section d'investissement de 511 091,73 € est reporté en dépenses d'investissement, au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

Pour extrait certifié conforme
Cleguer le 23 février 2026
Le Maire, Alain NICOLAZO